

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 25 mai 2011

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Christian HUBER

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 3 juin 2011

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Nathalie GEIGER

Procuration : Nathalie GEIGER pour Pascal STUTZMANN

Délibération n° 2011/26

Objet : Délibération modificative du budget n° 1

Vu la délibération n° 2011/20 du 15/04/2011 adoptant le budget primitif ;

Considérant qu'il a été voté un budget de 500 € au compte 6811 « dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles » et de 490 € au compte 280414 « subventions d'équipements aux organismes publics – communes » ;

Considérant que ces deux montants doivent être identiques ;

Considérant que c'est le compte 2804141 « subventions d'équipements aux organismes publics – communes membres du GFP » qui aurait dû être pourvu, étant donné que c'est dans le cadre du regroupement périscolaire intercommunal que ce montant doit être amorti ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier également les dépenses de la section d'investissement afin d'avoir un budget équilibré ; il y a lieu de prendre une délibération modificative ;

Il est proposé la modification suivante :

Actuellement :

C/280414 = 490 €

C/2138-22 = 31470 €

Total section investissement = 567 230 €

Proposition

C/280414 = 500 €

C/2138-22 = 31480 €

Total section investissement = 567 240 €

Le conseil municipal, entendu les explications du Maire et après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents ;

DECIDE de modifier le budget comme cela a été proposé ; la section d'investissement est donc pourvue d'un budget équilibré d'un montant de 567 240 €.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 3 juin 2011.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 6 juin 2011.

Le Maire
Alain NORTH